

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Gesellschaft für Geschichte
<b>Band:</b>	68 (2018)
<b>Heft:</b>	3
<b>Artikel:</b>	La Sphère armillaire : l'histoire d'un mémorial oublié
<b>Autor:</b>	Bourneuf, Pierre-Etienne
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-816651">https://doi.org/10.5169/seals-816651</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La Sphère armillaire : l'histoire d'un mémorial oublié

Pierre-Etienne Bourneuf

## The Armillary Sphere: The story of a forgotten monument

This article sheds light on the history of the Armillary Sphere, the iconic monument located in the cour d'honneur of the Palais des Nations. It was erected thanks to a donation to the League of Nations made by the Woodrow Wilson Foundation in 1929. The goal of the American foundation was to celebrate the League's efforts to maintain peace, as well as to commemorate former U.S. President Wilson. However, the Wilson Memorial would only be installed in 1939, a few days after the invasion of Poland. Examining the League's archives makes better possible to understand the reasons for the delays and misunderstandings as well as the difficulties with the Wilson Foundation donation. This makes it possible to better understand the history of the installation of the Armillary Sphere, and one can thereby examine aspects of the League's history during the 1930s from an unusual perspective. One can also show the importance of understudied questions, including the relations with the US at the time and the legacy the Geneva organization bequeathed on the United Nations.

Avec près de six tonnes, plus de trois mètres de diamètre et les quatre-vingt-cinq constellations stylisées sur sa superficie,<sup>1</sup> la Sphère armillaire, qui trône depuis plus de soixante-quinze ans dans la cour d'honneur du Palais des Nations – aujourd’hui le siège de l’Office de l’Organisation des Nations Unies à Genève – est un des symboles emblématiques de la «Genève internationale».<sup>2</sup> Pourtant, l’histoire de cette œuvre sculpturale réalisée grâce au prix décerné en 1929 par la Fondation Woodrow Wilson à la Société des Nations (SdN) reste aussi méconnue que fascinante.

La fondation new-yorkaise entendait récompenser l’organisation créée après le Premier Conflit mondial pour son engagement en faveur de la paix

<sup>1</sup> Archives de l’Organisation des Nations Unies, Bibliothèque des Nations Unies à Genève (désormais AONU), G.II.B.2/5/21/41606, Del Bubba, Note pour le dossier G.II. B.2/5/21–41.606, 3 janvier 1969. Avec le châssis sphérique, l’œuvre dépasse les quatre mètres de diamètre.

<sup>2</sup> L’auteur souhaite remercier les relecteurs anonymes pour leurs commentaires sur la version précédente de cet article.

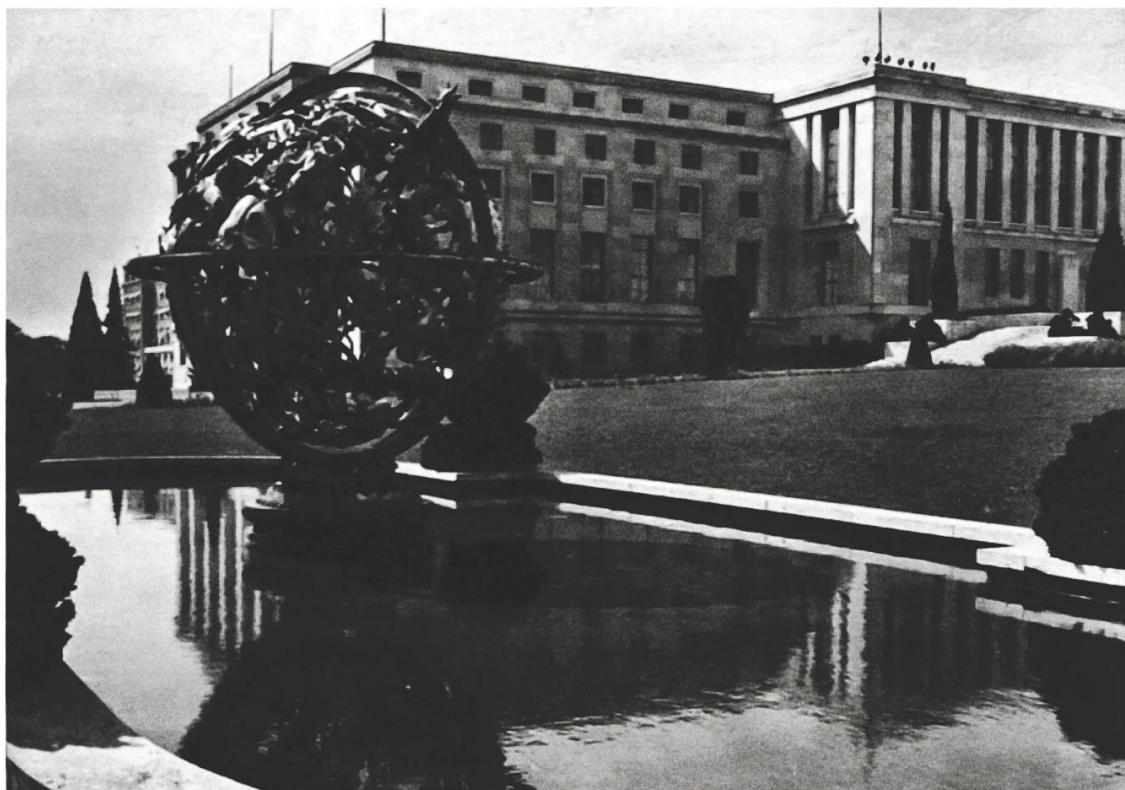


Figure 1: La Sphère Armillaire et le Palais de Nations

Source: Archives de la Société des Nations, Bibliothèque des Nations Unies à Genève.

et honorer la mémoire du «Père de la SdN», l'ancien président des États-Unis Woodrow Wilson. Toutefois, il fallut près de dix ans pour que le projet de mémorial se concrétise. Comme le constata un fonctionnaire du Secrétariat, «[1]e prix aurait pu être un des épisodes les plus agréables dans l'histoire de la Société. Il a été à l'origine de dossiers de correspondance, de visites compliquées, de malentendus des deux parties et d'anxiété que je n'aurais jamais cru possibles pour cette question.»<sup>3</sup> Ironie de l'histoire, l'œuvre conçue et réalisée par le sculpteur américain Paul Manship pour célébrer les espoirs de paix wilsoniens ne fut finalement installée que quelques jours après le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Les documents d'archives – jusqu'à aujourd'hui très peu exploités – permettent de retracer comment la Sphère armillaire a vu le jour en dévoilant

<sup>3</sup> Archives de la Société des Nations, Bibliothèque des Nations Unies à Genève (désormais ASDN), R5466, 18B/2487/992, Sweetser à Secrétaire général par intérim, 16 juillet 1938. Les documents en anglais sont traduits par l'auteur.

le jeu complexe d'interactions entre le dossier du «mémorial Wilson» et le contexte politique auquel la Société des Nations a été confrontée pendant les années 1930. De fait, les près de dix années de retards et de rebondissements qui ont porté à l'installation de l'œuvre dans la cour d'honneur du Palais des Nations ne peuvent être dissociés des vicissitudes traversées par l'organisation genevoise pendant la même période. Ainsi, en s'inscrivant dans le regain d'intérêt dont la Société fait l'objet depuis plusieurs années,<sup>4</sup> cet article entend mettre en lumière l'histoire d'un mémorial qui paraît aujourd'hui avoir été oubliée.

### Le Prix Wilson: une reconnaissance pour la SdN

La Sphère armillaire a été réalisée grâce à l'attribution à la SdN d'un prix doté de 25 000 dollars décerné par la Fondation Woodrow Wilson en décembre 1929. Créée au début des années 1920, cette fondation apolitique entendait promouvoir les idéaux libéraux et démocratiques de l'ancien président américain en attribuant des bourses et des prix sur le modèle du comité Nobel.<sup>5</sup> Dans une interview accordée au *New York Times*, Henry Morgenthau, alors président de la Fondation, déclara que la récompense marquait l'expression de la satisfaction à l'égard des «magnifiques progrès» réalisés par l'organisation genevoise depuis sa création ainsi que son activité pour promouvoir la paix.<sup>6</sup> La dotation du prix était destinée à ériger un monument à la mémoire du président Wilson dans le nouveau siège de la Société, dont le chantier avait officiellement quelques semaines plus tôt.

<sup>4</sup> Susan Pedersen, Review Essay: Back to the League of Nations, in: *The American Historical Review* 112/n°4 (2007), pp. 1091–1117. Sur l'histoire de la SdN, voir: Frank Walters, *A History of the League of Nations*, Londres 1952; Frederick S. Northedge, *The League of Nations: Its Life and Times, 1920–1946*, Leicester 1986; Michel Marbeau, *La Société des Nations. Vers un monde multilatéral 1919–1946*, Tours 2017.

<sup>5</sup> The Woodrow Wilson Foundation, *The Woodrow Wilson Foundation: A Tribute to a Great American*, New York 1922, p. 5.

<sup>6</sup> Wilson Prize Hails a 'Living' League, in: *The New York Times*, 29 décembre 1929.

Le mémorial qui devait voir le jour avait une signification particulière. Au lendemain de la Grande Guerre, Wilson avait joué un rôle déterminant pour la création de la première organisation internationale visant à maintenir la paix et à développer la coopération internationale. Pourtant, en dépit de la détermination, voire de l'obstination, démontrée par le président des États-Unis lors de la Conférence de paix de Paris – qui lui valut le nom de «Père de la SdN», le Sénat américain refusa de ratifier le traité de Versailles dans lequel la Pacte de la Société avait été inclus.<sup>7</sup>

Bien que fragilisée par la défection américaine, l'organisation genevoise parvint à s'imposer sur la scène internationale au cours des années 1920. Ainsi, le contexte politique dans lequel le Conseil de la SdN accepta officiellement la donation de la Fondation Wilson était marqué par un sentiment d'optimisme et de confiance. La session de l'Assemblée qui s'était conclue en septembre 1929 avait été imprégnée par l'esprit de coopération connu sous le nom de l'«esprit de Genève».<sup>8</sup> Certes, les nouvelles provenant des États-Unis après l'effondrement de la bourse de New York au cours des semaines suivantes étaient inquiétantes. Il était néanmoins difficile d'envisager l'ampleur de la crise économique mondiale qui se profilait à l'horizon.<sup>9</sup>

Sur le plan formel, la donation d'une organisation privée, qui plus est d'un pays comme les États-Unis qui n'était pas membre de l'organisation genevoise, peut surprendre à premier abord. Pourtant, la démarche de la Fondation Wilson n'était pas isolée. En 1927, la Société avait déjà accepté un don de deux millions de dollars offert par John D. Rockefeller Jr. afin de doter son nouveau siège d'une bibliothèque. Cette donation avait d'ailleurs contraint le Secrétariat à modifier l'emplacement prévu initialement pour la construction du bâtiment, car la superficie des terrains longeant le lac Léman acquis par la Société ne permettait pas la réalisation du nouveau projet. C'est

<sup>7</sup> Sur le rôle de Wilson dans la création de la SdN, voir: Thomas Knock, *To End all Wars: Woodrow Wilson and the Quest for a New Order*, Oxford 1992; John Cooper, *Breaking the Heart of the World: Woodrow Wilson and the Fight for the League of Nations*, Cambridge 2001.

<sup>8</sup> Voir: Robert de Traz, *L'esprit de Genève*, Paris 1929.

<sup>9</sup> Walters, *op. cit.*, p. 412.

finalement grâce à l'intervention des autorités suisses qu'un site plus adapté fut mis à disposition sur le parc de l'Ariana.<sup>10</sup>

Le Prix de la Fondation Wilson révèle ainsi que, en dépit de la politique isolationniste adoptée par gouvernement américain après la Première Guerre mondiale, les liens entre les États-Unis et la SdN ne furent jamais totalement rompus. De fait, plusieurs organisations privées continuèrent à œuvrer en faveur de la Société aux États-Unis. Ces organisations ne se limitèrent pas seulement à promouvoir la Société auprès de l'opinion publique américaine. Comme les travaux de Ludovic Tournès l'ont démontré, certaines d'entre elles – comme la Fondation Rockefeller et la Carnegie Endowment for International Peace – jouèrent un rôle actif dans le financement d'activités techniques de la SdN.<sup>11</sup> Néanmoins, malgré l'activisme de ces organisations et bien que comptant quarante-deux États membres au moment de sa création, la Société était une organisation essentiellement européenne au vu de sa composition et de son activité politique. Le dossier de la Sphère armillaire révèle cet eurocentrisme. En effet, le Secrétaire général de la SdN, Eric Drummond, dut décliner l'invitation à retirer le prix de la Fondation Wilson à New York. Derrière le prétexte d'un emploi du temps très chargé, la raison de ce refus était d'ordre politique. Au cours des dix ans d'existence de la SdN, le Secrétaire général n'avait jamais effectué de visites officielles en dehors du continent européen. Au sein du Secrétariat on craignait que réserver le premier déplacement à un pays qui ne faisait pas partie de l'organisation genevoise puisse susciter des critiques de la part des États membres non européens.<sup>12</sup>

<sup>10</sup> Sur l'histoire de la construction du Palais des Nations, voir: Section de l'Information de la Société de Nations, *The League Buildings*, Genève 1935; Ilia Delizia, Fabio Mangone, *Architettura e politica. Ginevra e la Società delle Nazioni*, 1925–1929, Roma 1992; Richard Quincerot, *Palais des Nations 1924–1937: une machine folle?*, in: *Genava* XLIV (1996), pp. 147–164; Catherine Courtiau, *Le Palais des Nations à Genève. Une mosaïque de concepts constructifs et artistiques des années 1930*, in: *Art + Architecture en Suisse* 56/n° 4 (2005), pp. 17–25.

<sup>11</sup> Ludovic Tournès, *Les Etats-Unis et la Société des Nations (1914–1946)*, Berne 2016, p. 12. Voir aussi: Warren Kuehl, Lynne Dunn, *Keeping the Covenant: American Internationalists and the League of Nations, 1920–1939*, Kent 1997.

<sup>12</sup> ASDN, R3448, 18B/16785/1081, Drummond à Armstrong, 3 avril 1930.

## L'évolution du projet du mémorial Wilson

Au moment de l'attribution du prix, la forme que devait prendre le mémorial en l'honneur de Wilson n'était pas clairement établie. La résolution avec laquelle le Conseil avait accepté la donation le 13 janvier 1930 avait été formulée dans des termes très vagues. Elle autorisait le Secrétaire général, «après avoir consulté les architectes et le Comité du bâtiment», à arrêter, d'un commun accord avec les responsables américains, l'utilisation du prix pour «qu'il réponde au but que la Fondation avait en vue en l'offrant à la Société des Nations». <sup>13</sup> Au cours des semaines suivantes, on évoqua la possibilité de modifier les plans du siège de la SdN en ajoutant une tour pour accueillir un carillon (qui aurait pu jouer les hymnes nationaux des États membres). <sup>14</sup>

Cette proposition fut néanmoins rapidement écartée au profit d'un projet de portes monumentales en bronze pour l'entrée du bâtiment de l'Assemblée. <sup>15</sup> En dépit du consensus que cette idée recueillait des deux côtés de l'Atlantique, sa réalisation restait à ce stade encore très floue. En effet, si la première pierre du Palais des Nations avait été posée en septembre 1929, les travaux de construction n'avaient pas encore débuté et, comme Drummond l'avait admis devant le Conseil, de nombreux «points importants» des plans étaient encore en suspens. <sup>16</sup> En attendant que ces questions soient réglées, le Secrétariat s'engagea à transmettre dès que possible les plans du bâtiment de l'Assemblée à la Fondation Wilson pour que celle-ci désigne l'artiste de son choix pour la réalisation du mémorial.

Il fallut toutefois attendre jusqu'au printemps 1934 pour que les responsables de la SdN soient en mesure de fournir à la Fondation les plans précisant les conditions que les portes devaient remplir. Ce retard s'explique par les difficultés rencontrées dans la construction du Palais des Nations. Les travaux ne commencèrent qu'en mars 1931 et, à cause du dépassement des

<sup>13</sup> Journal Officiel de la Société des Nations, *Gift by the Woodrow Wilson Foundation for the New Buildings of the League of Nations*, XI<sup>e</sup> année, n° 2, février 1930, p. 63.

<sup>14</sup> ASDN, R3448, 18B/16785/1081, Sweetser à Drummond, 4 mars 1930.

<sup>15</sup> ASDN, R3446, 18B/16785/1081, Chief Internal Services à Sweetser, 21 février 1930.

<sup>16</sup> ASDN, R3450, 18B/17260/2354, Extrait du procès-verbal de la 3<sup>e</sup> séance de la 58<sup>e</sup> session du Conseil, 14 janvier 1930.

prévisions budgétaires, les plans du bâtiment de l'Assemblée durent être révisés pour réaliser des économies. De plus, au-delà des questions financières, le contexte politique de 1934 était bien différent de celui où la SdN avait accepté la donation de la Fondation Wilson. L'effondrement de l'économie internationale avait favorisé la montée des tensions sociales et la polarisation du système international. Dans ce contexte, l'«esprit de Genève» avait laissé la place à un sentiment de méfiance et un phénomène de repli sur soi des États. Dès le début des années 1930, la SdN avait été confrontée à une succession de crises qui avaient miné sa crédibilité politique. En 1931, elle s'était révélée impuissante face à l'occupation japonaise de la Mandchourie. Les mois de tergiversations et de débats stériles à Genève avaient permis à Tokyo de quitter la Société en toute impunité. En 1933, la Conférence monétaire et internationale organisée à Londres sous les auspices de la SdN s'était conclue sur un échec, ébranlant tout espoir d'une approche multilatérale pour faire face à la crise économique. Enfin, la même année, la paralysie de la Conférence mondiale pour le désarmement offrit à l'Allemagne nazie une justification pour quitter l'organisation genevoise.

Les implications de cette période de crise n'échappèrent pas aux observateurs de l'époque et se reflètent dans la correspondance sur le don de la Fondation Wilson. Cela s'explique de par le profil des interlocuteurs qui s'occupèrent de la question du mémorial à New York et à Genève. Pour la Société, le dossier fut en grande partie suivi par Arthur Sweetser. Figure à bien des égards exceptionnelle, Sweetser était un des rares hauts fonctionnaires américains de la SdN.<sup>17</sup> Il commença à travailler pour la Section de l'information en 1919 et resta officiellement membre du Secrétariat jusqu'en 1942.<sup>18</sup> Pendant cette période, il devint le principal intermédiaire entre la SdN et les États-Unis.<sup>19</sup> En 1930, il décrivit ses fonctions en notant qu'il suivait «toutes les phases des relations entre la Société et les États-Unis,

<sup>17</sup> Terry Deibel, *Le Secrétariat de la Société des Nations et l'internationalisme américain, 1919–1924*, Genève 1972, p. 16. Malgré la défection des États-Unis, le Secrétariat de la SdN compta toujours des fonctionnaires de nationalité américaine. Egon Ranshofen-Wertheimer, *The International Secretariat. A Great Experiment in International Administration*, Washington 1945, p. 362.

<sup>18</sup> ASDN, S889, Vilatte, 29 mai 1946.

<sup>19</sup> ASDN, S889, Comert, Mr. Arthur Sweetser, 15 novembre 1924, *Annual Reports III*.

qu'elles soient privées ou officielles, avec le gouvernement, le public, la presse ou les grandes fondations.»<sup>20</sup> Du côté de la Fondation Wilson, le président du comité chargé de suivre le dossier était Hamilton Armstrong, rédacteur en chef de la revue *Foreign Affairs*, publiée par le groupe de réflexion Council on Foreign Affairs dans le but d'informer le public américain sur les grandes questions internationales.<sup>21</sup>

Au vu de la carrure des deux interlocuteurs, il n'est pas surprenant de constater qu'à côté des questions techniques liées au don de la Fondation Wilson ils échangèrent leurs points de vue sur les défis auxquels la Société était confrontée. En particulier, en mars 1934, Sweetser constata avec clairvoyance que la SdN traversait une période cruciale, qui pouvait potentiellement mener à des issues diamétralement opposées. «Il semble», écrivit-il à Armstrong, «que nous nous trouvons à tournant dans l'histoire.»<sup>22</sup> De fait, les mois suivants se révélèrent déterminants pour le destin politique de la SdN.

En dépit des tensions internationales, l'approbation des plans du bâtiment de l'Assemblée permettait de débloquer le projet du mémorial Wilson. Conformément à l'accord général, la fondation américaine désigna Paul Manship pour réaliser l'œuvre. Manship était à l'époque un des sculpteurs américains les plus en vue sur la scène internationale. Fasciné par l'art classique, il se trouva selon un de ses biographes «béatifié comme saint patron de l'Art Déco». <sup>23</sup> Parmi les œuvres monumentales réalisées avant le mémorial Wilson figuraient les portes monumentales du zoo de New York (le Rainey Memorial Gateway, 1934) et le Prométhée (1934) installé devant le Rockefeller Center à Manhattan.<sup>24</sup> Comme le souligna Armstrong, le choix se porta sur Manship non seulement par ce qu'il avait prouvé être un artiste

---

<sup>20</sup> ASDN, S889, Sweetser à Drummond, 23 janvier 1930, Personal Office File I.

<sup>21</sup> Voir: Peter Grose, *Continuing the Inquiry. The Council on Foreign Relations from 1921 to 1996*, New York 2006.

<sup>22</sup> ASDN, R5466, 18B/2487/992, Sweetser à Armstrong, 17 mars 1934.

<sup>23</sup> Même si Manship ne se qualifia jamais lui-même de sculpteur art déco. Harry Rand, Paul Manship, Washington 1989, p. 71.

<sup>24</sup> Rand, *Ibid.*, pp. 139–143. Henry Rand remarque que les tortues sur lesquelles repose la Sphère armillaire reprennent des figures déjà présentes sur les portes du zoo de New York. Rand, *Ibid.*, p. 124.

«extraordinaire», mais aussi parce qu'une grande partie de sa production artistique était en bas-relief et en métal, «une combinaison de talents particulièrement importante» pour la réalisation du mémorial.<sup>25</sup>

Au cours de l'été 1934, l'artiste américain effectua sa première visite à Genève pour rencontrer les responsables de la SdN et les architectes du Palais. Malgré quelques hésitations,<sup>26</sup> le projet d'installation de trois portes monumentales à l'entrée du bâtiment de l'Assemblée fut confirmé et Manship s'attela au travail. Dans les mois suivants, l'artiste envoya ses dessins préparatoires à Genève, sans pour autant recevoir de réponse. De fait, le projet resta en suspens pendant presque un an. La raison de cette attitude dilatatoire du Secrétariat est expliquée par Sweetser dans une lettre adressée à Armstrong: «les progrès sont toujours lents pour ce genre de question, parce que vous devez vous confronter à la double difficulté de devoir répondre à des tempéraments et des goûts artistiques de personnes de différentes nationalités qui, en plus, sont rarement au même endroit au même moment.»<sup>27</sup> En réalité, les dessins de Manship avaient suscité une certaine déception à Genève. Le résultat esthétique n'était pas considéré à la hauteur des attentes. Dans une lettre privée, Joseph Avenol – qui avait succédé à Drummond au poste de Secrétaire général de la SdN en 1933 – se déclara même embarrassé par le projet.<sup>28</sup> De plus, au moment où le gros des travaux du bâtiment avait été réalisé, des doutes avaient commencé à circuler sur l'opportunité de sa réalisation. Le Palais des Nations disposait de plusieurs entrées et les portes monumentales ne devaient être utilisées qu'à l'occasion des sessions de l'Assemblée, c'est-à-dire une fois par an. Cela convenait-il vraiment à la place que méritait le mémorial Wilson?

Pour trancher cette question, les responsables de la SdN estimaient qu'une délégation de la Fondation devait venir à Genève pour se rendre

<sup>25</sup> ASDN, R3466, 18B/2487/992, Sweetser à Armstrong, 30 juin 1935.

<sup>26</sup> ASDN, R5466, 18B/2487/992, Secrétaire du Comité du bâtiment, Record of Interview, 20 août 1934.

<sup>27</sup> ASDN, R5466, 18B/2487/992, Sweetser à Armstrong, 1 juin 1935.

<sup>28</sup> Avenol transmit le dessin de Manship à Josè Maria Sert, l'artiste espagnol qui décora notamment la salle du Conseil du Palais des Nations, en écrivant: «vous comprendrez, en le voyant, mon embarras». Archives diplomatiques françaises (dorénavant ADF), Papiers Avenol, 6/PAAP/7, Avenol à Sert, 28 février 1935.

compte de la situation. Bien que provoquant un nouveau retard – Armstrong et Manship ne purent faire le déplacement qu’au cours de l’été 1935 –, cette visite fut toutefois constructive. Que ce soit pour des raisons esthétiques ou pour des considérations d’opportunité politique, le projet de portes monumentales fut abandonné en faveur de la réalisation d’une sphère armillaire en bronze.<sup>29</sup> L’approbation du nouveau projet fut notamment facilité par les photographies présentées par Manship de deux modèles de sphères de taille réduite qui susciterent des réactions très positives parmi les responsables de la SdN.<sup>30</sup> Parmi ces modèles figuraient notamment la Sphère céleste utilisée par la suite pour la réalisation de l’«Aero Memorial» à Philadelphie.<sup>31</sup>

La modification de la forme du mémorial permettait à la fois de surmonter les doutes vis-à-vis des dessins des portes présentées par l’artiste tout en accordant à l’œuvre sculpturale un emplacement plus conforme: la terrasse supérieure de la cour d’honneur du Palais des Nations. Bien que cette décision ait impliqué pour Manship de faire table rase du travail préparatoire des portes monumentales, l’adoption du projet de sphère armillaire paraissait permettre la concrétisation du don de la Fondation Wilson.<sup>32</sup>

---

<sup>29</sup> ASDN, R5466, 18B/2487/992, Sweetser, Woodrow Wilson Memorial, document sans date.

<sup>30</sup> ASDN, R5466, 18B/2487/992, Llyod, Record of interview, 20 août 1934. Les deux photographies présentées par Manship représentaient respectivement une «Sphère armillaire» et une «Sphère céleste». Si Avenol parut plus convaincu par la Sphère armillaire, l’artiste réalisa le mémorial Wilson sur le modèle de la Sphère céleste. Ce malentendu explique probablement pourquoi le mémorial de Wilson est parfois appelé Sphère céleste. Les documents officiels en français utilisent le plus souvent l’appellation «mémorial Wilson» ou «Sphère Armillaire». Les documents en anglais se réfèrent souvent à l’œuvre en la désignant comme «*Celestial Sphere*».

<sup>31</sup> Voir: Rand, *op. cit.*, pp. 124–125.

<sup>32</sup> ASDN, R5466, 18B/2489/992, Sweetser à Avenol, 20 juillet 1935.

## Les hésitations sur le projet

Alors que les grandes lignes du mémorial semblaient réglées, les circonstances politiques retardèrent la conclusion d'un accord formel. En effet, au moment de la visite de Armstrong et Manship, la crise d'Abyssinie absorbait l'attention du Secrétariat. Au cours de l'été 1935 des efforts diplomatiques considérables furent mis en œuvre pour éviter un conflit entre l'Éthiopie et l'Italie. En août 1935, Sweetser confia à Armstrong que le différend entre les deux pays suscitait une grave appréhension à Genève et qu'il voyait de moins en moins possible d'éviter «une catastrophe majeure».<sup>33</sup>

La crise d'Abyssinie eut aussi des répercussions directes sur le projet de la Sphère armillaire. Malgré l'accord de principe avec la Fondation, les responsables de la SdN se rendirent compte que la terrasse supérieure de la cour d'honneur du Palais des Nations semblait déjà avoir été promise à une donation italienne.<sup>34</sup> Même s'il n'était pas clair de la suite que le gouvernement italien entendait donner au projet, le Secrétariat ne pouvait se permettre de provoquer de malentendus, surtout à un moment où les relations avec Rome étaient aussi sensibles. Ainsi, les responsables de la SdN estimèrent qu'il était nécessaire de trouver un autre emplacement pour la Sphère armillaire et proposèrent de l'installer dans la cour du Secrétariat.<sup>35</sup> Cette proposition fut néanmoins rejetée par la Fondation Wilson et ce n'est qu'après un échange copieux de correspondance qu'au cours de l'automne 1935 un compromis parut finalement se dessiner.<sup>36</sup> Pourtant, différents facteurs retardèrent la conclusion d'un accord définitif.

D'un côté, il semble que le déménagement du Secrétariat dans le Palais de Nations causa des difficultés logistiques.<sup>37</sup> De l'autre côté, la question de

---

<sup>33</sup> ASDN, R5466, 18B/2487/992, Sweetser à Armstrong, 3 août 1935.

<sup>34</sup> ASDN, R5466, 18B/2489/992, Llyod (?) à Sweetser, 5 juillet 1935.

<sup>35</sup> ASDN, R5466, 18B/2487/992, Sweetser à Armstrong, 25 novembre 1935.

<sup>36</sup> ASDN, R5466, 18B/2487/992, Armstrong à Sweetser, 22 janvier 1936.

<sup>37</sup> ASDN, R5466, 18B/2487/992, Sweetser à Armstrong, 3 mars 1936. Même si les difficultés financières n'avaient pas encore permis de finaliser les travaux de toutes les parties du Palais des Nations – composé par les bâtiments du Secrétariat, de la Bibliothèque, du Conseil, des Assemblées et des ailes des salles de Commission –, on décida d'y transférer le Secrétariat en 1936. La première session du Conseil se tint l'année suivante tandis que

l’Abyssinie continua de monopoliser l’attention et l’énergie de la SdN. Le différend entre l’Italie et l’Éthiopie s’était transformé en conflit ouvert et, en octobre 1935, l’organisation genevoise avait approuvé l’adoption de sanctions contre Rome. Toutefois, à cause du manque de détermination politique des grandes puissances, elles n’empêchèrent Benito Mussolini ni de conquérir l’Éthiopie ni de quitter l’organisation genevoise.<sup>38</sup> Décrédibilisée par son échec flagrant à faire respecter les principes du Pacte, la Société perdit à partir de ce moment toute influence politique sur la scène internationale.<sup>39</sup>

Ce contexte explique pourquoi l’accord sur la Sphère armillaire ne put être formalisé qu’au début de 1936. La Fondation Wilson accepta finalement de changer l’emplacement du mémorial de la terrasse supérieure à la terrasse inférieure de la cour d’honneur du Palais des Nations, à condition que le SdN assure un aménagement digne du mémorial (notamment avec la construction d’un bassin).<sup>40</sup> Après avoir signé le contrat pour la réalisation de l’œuvre en mars 1936, Manship commença la réalisation du modèle en plâtre de la Sphère armillaire.

Alors que le projet semblait finalisé, un nouveau rebondissement rouvrit la question quelques mois plus tard. Au cours du printemps 1937 les travaux de la cour d’honneur et du parc du Palais des Nations avaient été achevés. En particulier, des constructions situées en face de la cour avaient été abattus, libérant ainsi une vue remarquable sur le lac Léman et le massif des Alpes. En tenant compte de ces changements, Avenol et les architectes du Palais émirent des doutes sur le choix de l’emplacement du mémorial. Selon eux, la

---

l’Assemblée se réunit pour la première fois dans le nouveau bâtiment en 1937. Officiellement, les travaux furent complétés en 1938.

<sup>38</sup> Les sanctions furent levées pendant l’été 1936, quelques mois après la proclamation de l’Empire italien. Quelques mois plus tard, Rome notifia son retrait de l’organisation genevoise.

<sup>39</sup> Certains historiens soupçonnent Avenol d’avoir favorisé les ambitions de Mussolini dans le but de maintenir l’Italie dans la Société. Voir: James Barros, *Betrayal from Within: Joseph Avenol, Secretary-General of the League of Nations, 1933–1940*, New Haven 1969 (en particulier chapitre 3).

<sup>40</sup> ASDN, R5466, 18B/2487/992, Armstrong à Sweetser, 19 mars 1936. A la même occasion, la Fondation décida de verser 6 000 dollars en plus de la somme du prix de 1929 pour rétribuer le travail effectué jusque-là par l’artiste.

Sphère aurait nuit à l'harmonie du paysage et «distrait» le regard de la beauté du panorama.<sup>41</sup> Cette remarque ne se fondait pas seulement sur des considérations esthétiques. À l'époque, les responsables de la construction du Palais des Nations estimaient que le bâtiment ne devait pas seulement refléter le prestige de la SdN. Il devait aussi, de par son architecture et le cadre qu'il offrait, apaiser les esprits et favoriser les échanges entre les nations. Or, la vue du Palais dégageait un «sentiment de calme et tranquillité» qui ne devait pas être entravé par «un objet quelque peu original tel que le Mémorial.»<sup>42</sup> De plus, les architectes, qui se plaignirent de ne pas avoir été consultés, formulèrent des réserves sur la cohérence entre une sphère en bronze richement ornées et les lignes sobres du Palais des Nations.<sup>43</sup> Pour pallier cette situation, les responsables du Secrétariat suggérèrent de déplacer la Sphère armillaire sur la place des Nations, située en dehors du parc de l'Ariana, devant l'entrée principale du siège de la Société. Ce revirement indisposa profondément aussi bien les responsables de la Fondation Wilson que Manship, qui indiqua pour sa part que son œuvre avait été conçue expressément pour être installée dans la cour d'honneur du Palais des Nations.<sup>44</sup>

Les divergences sur l'emplacement de la Sphère bloquèrent le dossier pendant plusieurs mois. Encore une fois, les circonstances politiques – notamment le conflit sino-japonais – contraignirent les responsables de l'organisation genevoise à mettre de côté la question. Ce retard supplémentaire suscita de vives tensions. Face à l'opposition intransigeante de la Fondation de déplacer le monument, les responsables de la SdN sollicitèrent le Service juridique du Secrétariat pour évaluer dans quelle mesure les termes de l'accord conclu en 1936 pouvaient être considérés légalement contraires.<sup>45</sup> Quant à eux, les membres de la Fondation laissèrent entendre que,

<sup>41</sup> ASDN, R5466, 18B/2487/992, Sweetser (?) à Manship, 16 août 1937; ASDN, 5466, 18B/2487/992, Sweetser à Armstrong, 9 novembre 1937.

<sup>42</sup> ASDN, 5466, 18B/2487/992, Sweetser à Armstrong, 7 octobre 1937.

<sup>43</sup> ASDN, 5466, 18B/2487/992, Sweetser à Armstrong, 9 novembre 1937.

<sup>44</sup> Aussi bien les responsables de la Fondation que Manship refusèrent de déplacer le mémorial. ASDN, R5466, 18B/2487/992, Stencek, Memorial to President Wilson: Gift of the Woodrow Wilson Foundation, 22 juillet 1938.

<sup>45</sup> ASDN, R5466, 18B/2487/992, Mckinnon à Avenol, 23 mai 1938.

si elles étaient rendues publiques, les divergences qui les opposaient à la SdN affecteraient certainement l'opinion publique américaine, en donnant l'idée que l'organisation genevoise n'entendait pas honorer la mémoire du président américain avec l'honneur que ce dernier méritait. La tournure politique de la question fut confirmée par l'intervention discrète du gouvernement britannique, qui appela les deux parties à la modération.<sup>46</sup>

## La décision finale et l'installation de la Sphère

Les difficultés concernant le choix de l'emplacement du mémorial n'empêchèrent pas Manship et ses collaborateurs de progresser sur la préparation de la Sphère. En mars 1938, lors d'une visite au studio de l'artiste, Sweetser resta impressionné par «la beauté, la grâce et le symbolisme» du modèle.<sup>47</sup> Au-delà des qualités artistiques, il fut surpris par les aspects scientifiques de l'œuvre. La Sphère armillaire était une «parfaite réplique de la voute céleste» et reproduisait la position exacte de 840 étoiles intégrées dans quatre-vingt-cinq figures astronomiques représentant des constellations. Ces dernières devaient être réalisées en bronze doré tandis que les étoiles, de différentes dimensions, devaient être réalisées en maillechort.<sup>48</sup> Le projet prévoyait que ses quatre pieds de l'œuvre soient placés dans l'axe des points cardinaux. L'étoile polaire représentée sur un de ses anneaux devait en revanche être orientée vers la position de l'astre dans le ciel de Genève. La Sphère devait aussi être équipée d'un moteur lui permettant de pivoter sur son axe.

Après des mois de tensions, la question de l'installation du monument fut finalement réglée pendant l'été 1938, lorsqu'une délégation de la Foundation Wilson se rendit à Genève pour déterminer de manière définitive la double question de l'emplacement de l'œuvre et des travaux d'aménagement à réaliser. Au vu de la tournure politique prise par le dossier, les responsables

<sup>46</sup> ASDN, R5467, 18B/2487/992, Walters, document sans titre, 4 août 1938. Voir: Archives nationales britanniques (The National Archives, TNA), FO 371/22271, Wilson à Stevenson, Woodrow Wilson Foundation's Memorial, 13 juillet 1938.

<sup>47</sup> ASDN, R5466, 18B/2487/992, Sweetser à Avenol, 19 mars 1938.

<sup>48</sup> AONU, G.II.B.2/5/21/41606, Del Bubba, Note pour le dossier G.II.B.2/5/21–41.606, 3 janvier 1969.

de la SdN accordèrent une attention particulière à cette visite. La priorité était «d'apaiser» les Américains.<sup>49</sup> Cette volonté peut s'expliquer en tenant compte de l'évolution des relations entre la SdN et Washington. Après avoir longtemps ignoré la Société, les États-Unis avaient commencé à collaborer avec l'organisation genevoise. A partir du début des années 1930, des représentants américains avaient participé de plus en plus fréquemment aux réunions de la SdN en qualité d'observateurs. Si les États-Unis avaient même accepté l'invitation à participer aux discussions du Conseil, c'est surtout dans les domaines techniques que cette collaboration avait porté les résultats les plus prometteurs.<sup>50</sup> Vue de Genève, cette évolution était d'autant plus importante que les échecs politiques de la SdN avaient poussé le Secrétariat à réorienter son attention sur le développement de ses activités techniques. Il ne fallait donc pas que les difficultés avec la Fondation Wilson, très influente aux États-Unis, nuise au rapprochement entre Washington et Genève.

De ce point de vue, la rencontre fut un succès et permit d'aplanir les malentendus. On s'accorda pour que la Sphère armillaire soit installée dans l'axe central de la cour d'honneur au niveau de la terrasse inférieure. Soucieux de réduire les tensions, les responsables de la SdN acceptèrent même de prendre en considération les projets d'aménagement présentés par les architectes de la Fondation. Or, ces plans reposaient sur des considérations plus esthétiques que pratiques.<sup>51</sup> Le plus ambitieux prévoyait le nivelllement de la terrasse inférieure de la cour d'honneur et la construction d'un bassin d'environ quatre-vingt mètres de longueur sur environ quinze mètres de largeur.<sup>52</sup> Dans les semaines suivantes, les responsables de la SdN reconnaissent que s'il incombaît à la Société d'effectuer les travaux d'aména-

<sup>49</sup> Roberston (?) à Stencek, 2 septembre 1938, ASDN, R5467, 18B/2487/992.

<sup>50</sup> Sur la collaboration entre les États-Unis et la SdN, voir par exemple: Clarence Berdahl, *The Policy of the United States with Respect to the League of Nations*, Genève 1932; Ursula Hubbard, *The Cooperation of the United States with the League of Nations 1931–1936*, in: *International Conciliation*, n° 329 (avril 1937); voir aussi notes de Sweetser dans: ASDN, R5740, 50/22774/15424, USA and the League.

<sup>51</sup> ASDN, R5466, 18B/2487/992, Sweetser, Note of conversation, 24 août 1938.

<sup>52</sup> ASDN, R5466, 18B/2487/992, Avenol à Walters, Jacklin, Sweetser, Stencek, 22 août 1938.

gement, les projets présentés étaient trop onéreux.<sup>53</sup> Dans un contexte budgétaire rendu difficile par le retrait du Japon, de l'Allemagne et de l'Italie – qui avait imposé à l'organisation genevoise de réduire son budget de 20 % – et les pressions des États membres pour diminuer les dépenses, une demande de financement à l'Assemblée pour couvrir les frais des travaux était tout à fait inopportun.<sup>54</sup> Dans ces circonstances, la Fondation accepta de revoir le projet d'aménagement.<sup>55</sup> Finalement, la SdN s'engagea à assurer la construction d'un petit bassin autour du socle sur lequel la Sphère armillaire devait être installée.

A ce stade, il ne restait plus qu'à attendre la réalisation des pièces de l'œuvre dans la fonderie italienne choisie par Manship. Selon l'artiste américain cette opération devait prendre quelques mois au vu des difficultés techniques de la fonte de certains éléments.<sup>56</sup> Entretemps, une copie de la Sphère armillaire fut exposée à l'Exposition universelle de New York, inaugurée en 1939.<sup>57</sup> Dans une lettre adressée à Genève, Manship fit part de sa satisfaction concernant les réactions suscitées par son œuvre. Il observa aussi que l'aménagement du pavillon de la SdN présentait «finement» le travail de l'organisation.<sup>58</sup> En réalité, les activités politiques de la Société n'y étaient que très marginalement exposées. Les panneaux informatifs insistaient sur le travail de l'organisation dans les domaines économiques et financiers ou dans ceux comme la santé, l'assistance aux réfugiés ainsi que la protection

---

<sup>53</sup> ASDN, R5467, 18B/2487/992, Stencek à Roberston, 30 août 1938; ASDN, R5467, 18B/2487/992, Stencek à Avenol, 10 octobre 1938.

<sup>54</sup> Société des Nations, Rapport sur les travaux de la Société des Nations pendant la guerre, Genève 1945, p. 145.

<sup>55</sup> ASDN, R5466, 18B/2487/992, Sweetser à Armstrong, 27 octobre 1938; ASDN, R5467, 18B/2487/992, Armstrong à Stencek, 15 décembre 1938.

<sup>56</sup> ASDN, R5466, 18B/2487/992, Report to the Secretary General of the League of Nations of the visit of Mr. Howard Robertson to Geneva, June 8<sup>th</sup> – June 11<sup>th</sup> 1938, document sans date.

<sup>57</sup> ASDN, R5467, 18B/2487/992, Sweetser à Stencek, 11 mai 1939, ASDN, R5467, 18B/2487/992; Manship à Stencek, 26 mai 1939.

<sup>58</sup> ASDN, R5466, 18B/2487/992, Manship à Stencek, 26 mai 1939.

des femmes et des enfants.<sup>59</sup> De fait, à ce stade la SdN consacrait près de 60 % de son budget à des activités techniques.<sup>60</sup>

Finalement, la Sphère armillaire arriva en pièces détachées à Genève la dernière semaine d'août 1939. L'installation du monument fut accueillie avec un certain soulagement, car elle mettait un terme à une question ouverte depuis près de dix ans. La mise en place de l'œuvre monumentale offerte pour saluer le rôle de la SdN pour promouvoir la paix fut achevée le 7 septembre 1939,<sup>61</sup> quelques jours après l'invasion de la Pologne par les troupes nazies. Tout en reconnaissant l'ironie de cette coïncidence, Sweetser observa dans une lettre adressée à Armstrong: «tandis que la famille humaine est en train de démontrer tragiquement qu'elle ne s'est pas encore élevée à la hauteur des idéaux et des buts de Woodrow Wilson (...) le mouvement qu'il a lancé il y a vingt ans et qui est maintenant commémoré sur le sol de la Société finira par s'imposer».<sup>62</sup>

Le déclenchement des hostilités contraignit à renoncer l'organisation d'une cérémonie de remise de la Sphère armillaire.<sup>63</sup> Pourtant, en dépit des coupes budgétaires et d'une diminution drastique du nombre de fonctionnaires, la SdN ne suspendit pas ses activités. Afin de signaler à ses interlocuteurs américains que la Société était bien vivante, deux mois après l'invasion de la Pologne Sweetser écrivit à Armstrong qu'après le choc initial, le Secrétariat était en train «de se remettre sur pied».<sup>64</sup> Néanmoins, la fin de la drôle de guerre mit un terme à l'«étrange normalité» qui régnait à Genève depuis le début du conflit.<sup>65</sup> En juin 1940, au moment de l'effondrement militaire

<sup>59</sup> Voir: ASDN, Cab.4, dra.4, Exposition universelle New-York 1939.

<sup>60</sup> Marbeau, *op. cit.*, p. 220.

<sup>61</sup> ASDN, R5467, 18B/2487/992, Stencek à Armstrong, 4 octobre 1939.

<sup>62</sup> ASDN, R5467, 18B/2487/992, Sweetser à Armstrong, 1 septembre 1939.

<sup>63</sup> ASDN, R5467, 18B/2487/992, Armstrong à Sweetser, 17 novembre 1939.

<sup>64</sup> Pour souligner la vitalité de la SdN, il indiqua que plusieurs réunions étaient prévues dans les semaines suivantes. ASDN, R5428, 18B/2487/992, Sweetser à Armstrong, 1 novembre 1939. Cette vision relativement édulcorée des conséquences du déclenchement des hostilités sur l'organisation genevoise visait surtout à préserver un lien avec les États-Unis, qui, de Genève, était désormais d'autant plus important au vu de la situation en Europe.

<sup>65</sup> Walters, *op. cit.*, p. 804.

français, on envisagea d'évacuer le Secrétariat de Genève. Même si le projet ne fut jamais mis en œuvre, plusieurs services et organes techniques de la SdN trouvèrent refuge aux États-Unis et à Londres au cours des mois suivants.<sup>66</sup> Pendant la guerre, seulement quelques dizaines de fonctionnaires restèrent au siège de la Société autour du Secrétaire général par intérim, l'Irlandais Sean Lester, qui prit la tête au Secrétariat après la démission d'Avenol en juillet 1940. En dépit des difficultés causées par le conflit, la Société poursuivit sous sa supervision certaines activités techniques dans le domaine du contrôle des stupéfiants, des réfugiés, de la santé ou dans celui économique et financier. De manière surprenante, la Sphère armillaire figure encore parmi les dossiers traités par le Secrétariat. En effet, en 1942 et en 1943, des craquements provoqués par des infiltrations d'eau contraignirent à réaliser des réparations en urgence.<sup>67</sup> Ainsi, la SdN survécut à la guerre et coexista pendant quelques mois avec les Nations Unies jusqu'à sa dissolution en avril 1946. Le Palais des Nations fut transféré à l'Organisation des Nations Unies (ONU). Afin de contourner les résistances politiques – notamment à Washington et à Moscou – ainsi que pour éviter que le discrédit de l'échec politique de la SdN ne rejaillisse sur la nouvelle organisation, le transfert des activités et des fonctions sociétaires à l'ONU fut largement occulté.<sup>68</sup> Les Nations Unies devaient ouvrir un nouveau chapitre pour le maintien de la paix et pour la coopération internationale.

La transition de la SdN à l'ONU ne mit pas fin au dossier de la Sphère armillaire. En 1956, la Fondation Wilson envisagea d'organiser une céremo-

---

<sup>66</sup> Le Bureau International du Travail fut en revanche transféré au Canada. Sur les activités de la SdN pendant le Second Conflit mondial, voir: Victor-Yves Ghébali (édité par Robert Kolb), *Organisation internationale et guerre mondiale. Le cas de la Société des Nations et de l'Organisation internationale du Travail pendant la Deuxième Guerre mondiale*, Bruxelles 2013.

<sup>67</sup> Voir: ASDN, R5467, 18B/2487/992, Stencek à Manship, 12 septembre 1942; ASDN, R5467, 18B/2487/992, Henneberger à Maison Wanner et Cie, 24 juin 1943.

<sup>68</sup> Denys Myers, *The Liquidation of League of Nations Functions*, in: *The American Journal of International Law* 42/n° 2 (1948), pp. 320–354. Sur la transition entre SdN et ONU, voir aussi: Leland Goodrich, *From League of Nations to United Nations*, in: *International Organization* 1/n° 1, février 1947, pp. 3–21; Pierre Gerbet, Marie-Renée Mouton, Victor-Yves Ghébali, *Le rêve d'un ordre mondial. De la SDN à l'ONU*, Paris 1996.

nie de remise du mémorial à l'occasion du centenaire de la naissance de Woodrow Wilson. Le projet dut toutefois être abandonné. D'un côté, à Genève, on ne voulait pas heurter la sensibilité de l'Union Soviétique, qui n'avait jamais oublié l'affront de l'expulsion de la Société et qui demeurait hostile à toute référence au prédécesseur de l'ONU. De l'autre, l'idée de retransmettre la cérémonie à la télévision américaine ne put se concrétiser: à ce moment toutes les chaînes concentraient leurs programmes sur la crise du Canal de Suez et la répression de la révolte hongroise.<sup>69</sup> Il ne s'agissait décidément que du dernier pied de nez de l'Histoire au dossier du mémorial Wilson.

## Conclusions

La Sphère armillaire est aujourd'hui un monument aussi célèbre que méconnu. Pourtant, l'examen des archives qui retracent la dizaine d'années nécessaire pour que le don de la Fondation Wilson se concrétise avec l'installation de l'œuvre dans la cour d'honneur du Palais des Nations n'est pas dépourvu d'intérêt, bien au contraire. En effet, le dossier du mémorial pour Wilson est intimement lié à l'histoire de la SdN pendant les années 1930.

Au moment où la Fondation décernait son prix en 1929, la Société paraissait en mesure de concrétiser les espoirs sur lesquels elle avait été fondée au lendemain du Premier Conflit mondial. Il s'agissait alors aussi bien célébrer le rôle de l'organisation genevoise pour maintenir la paix qu'honorer la mémoire du président Wilson. Toutefois, plusieurs éléments expliquent pourquoi l'initiative de la fondation américaine n'aboutit qu'en septembre 1939. D'un côté, les difficultés rencontrées dans la construction du Palais des Nations ainsi que les hésitations sur la forme puis sur l'emplacement du mémorial repoussèrent la réalisation du projet. De l'autre, la dégradation du système international et la succession de crises auxquelles la SdN fut confrontée marqua le dossier de la Sphère armillaire.

L'échec de la Société et la volonté de présenter les Nations Unies comme une organisation aussi unique que nouvelle au lendemain de la Deuxième

<sup>69</sup> AONU, G.I 9/36/20197, Moss à Pelt, 28 novembre 1956.

Guerre mondiale expliquent sans doute pourquoi l'histoire du mémorial Wilson reste aussi méconnue. Ainsi, tout en retracant l'histoire de la Sphère armillaire, cet article ouvre de nouvelles pistes de réflexion. En premier lieu, comme l'ont récemment démontré les recherches de Ludovic Tournès, il confirme que les relations entre les États-Unis et la SdN ont été bien plus complexes qu'une absence totale de participation.<sup>70</sup> Le rôle du gouvernement américain ainsi que des acteurs privés et leur influence des deux côtés de l'Atlantique reste encore aujourd'hui en grande partie à explorer. De plus, la présence de la Sphère armillaire devant ce qui est devenu le siège des Nations Unies à Genève témoigne de l'héritage, encore largement négligé, de «la Grande expérience»<sup>71</sup> transmise par la SdN à l'ONU. En effet, cet héritage ne se limite pas simplement aux leçons tirées de l'échec de la Société, mais s'est concrétisé par le transfert de fonctions et d'activités qui mérite aujourd'hui d'être étudié.

Pierre-Etienne Bourneuf, Webster University, 15, Route de Collex, 1293 Bellevue,  
bourneuf@webster.ch

---

<sup>70</sup> Voir: Tournès, *op. cit.*

<sup>71</sup> Voir: Viscount Cecil (Lord Robert Cecil), *A Great Experiment*, Londres 1941.